

La démarche paysagère : un sujet environnemental consensuel

Les acteurs des territoires aux avis souvent très partagés sur les questions environnementales, touchant notamment l'agriculture, trouvent un terrain d'entente quand il s'agit de traiter de la qualité des paysages. Exemple en Haute Bruche où la reconquête par l'agriculture des zones de friches fait consensus.

■ La question paysagère fait son entrée dans les projets agroécologiques de montagne consistant à rouvrir des espaces abandonnés à la friche pour les rendre à l'agriculture. « *Aujourd'hui, la dynamique agricole est demandeuse d'ouverture des paysages* », indique Jean-Sébastien Laumond, agent de développement espaces et environnement à la communauté de communes de la vallée de la Bruche. Alors qu'auparavant, les collectivités étaient à l'initiative de l'ouverture des paysages de montagne.

Le 8 octobre dernier, l'Association française d'agronomie (Afa), la communauté de communes de la vallée de la Bruche et le collectif Paysages de l'après pétrole organisaient une journée de visites et de témoignages d'agriculteurs et de collectivités, acteurs de la qualité des paysages en Haute Bruche.

Agriculteurs, agronomes, paysagistes, agents de développement de Chambres d'agriculture ou des territoires, élus, enseignants, étudiants, bénévoles d'association, une trentaine de personnes en tout, ont rencontré sur le terrain ces acteurs du territoire qui, au quotidien, entretiennent les paysages, ouvrent des espaces, en Haute Bruche. Une journée coordonnée par Régis Ambroise, ingénieur agronome, président du collectif Paysages de l'après-pétrole, Marc Benoît, de l'Inra-Aster à Mirecourt et président de l'Afa, et Jean-Sébastien Laumond. Le groupe s'est rendu notamment à La Broque, Rothau, Wildersbach, Belmont, Ranrupt, afin d'observer sur le terrain des actions de rénovation pastorale, d'amélioration et d'ouverture du pâturage, de requalification d'une ancienne friche industrielle et d'anciennes sapinières en prairies fertiles.

Rencontre de l'AFP Le Wildbach

Comment entretenir un paysage sans agriculteur ? Cette question se posait à la commune de moyenne montagne de Wildersbach au début des années 1990. La commune a décidé de prendre le problème à bras-le-corps, mais il lui fallait trouver des bénévoles, explique Jacques Michel, président de l'Association foncière pastorale (AFP) Le Wildbach. « *Nous avons rassemblé des gens qui ont la fibre, créé une association, et ces bénévoles ont acheté 9 vaches en 1997, et des chèvres pour*



Jean-Sébastien Laumond et Jacques Michel, président de l'Association foncière pastorale (AFP) Le Wildbach. Photo DL

défricher. La commune a mis en place des conventions pour le bon fonctionnement. Tandis que l'AFP, soutenue par les collectivités, a assuré les frais de fonctionnement, soit l'investissement pour une étable et du matériel de fauche. Aujourd'hui, ça marche toujours », explique Jacques Michel. Depuis 20 ans ou presque, la commune a reconquis des espaces, notamment des pâtures pour le stock de fourrages. Et Wildersbach gagne 8% de population en plus par an. L'objectif pour l'AFP et pour les villageois était cependant d'installer un fermier, ce qui aujourd'hui est le cas avec la ferme relais agricole Le Perheux qui dispose de 130 ha d'espace communal, mais qu'il a fallu viabiliser (eau, électricité) avec d'importants fonds publics.

Visite à Belmont, chez Mickaël Rochel

Rencontre ensuite de Mickaël Rochel, de la ferme des Fougères à Belmont, éleveur de vosgiennes en production viande, et de son maire, Guy Hazemann. En proie à un exode rural massif suite à la désindustrialisation de la vallée dans les années 70, se traduisant par l'abandon des surfaces cultivées, la commune de Belmont « *ne comptait plus qu'un cheptel d'une vingtaine de vaches dans les années 1980* ». « *Aujourd'hui nous avons recouvert la situation des années 1950 avec 160 têtes. Certes, les terrasses d'avoine, de seigle, de pomme de terre et de froment ont laissé place aux pâtures, mais 90% de la commune est exploitée, grâce à un agriculteur et trois doubles actifs. C'est ça l'avenir de l'après-pétrole.* »

Cependant, la reconquête des espaces à cultiver ne s'est pas faite sans difficultés, rappelle Jean-Sébastien Laumond. À Belmont, il a fallu beaucoup de concertation avec les propriétaires au sein de l'AFP La Cloche d'argent. La réussite de la reconquête repose sur trois phases : mise en place d'une réglementation du boisement, réorganisation foncière et création de l'AFP, résume Guy Hazemann. Ainsi les propriétaires forestiers n'ont pas été

perdants. L'occasion pour l'agronome Marc Benoît de rappeler les enjeux de cette reconquête de prairies : « *La ration à base d'herbe en alimentation est un enjeu de santé publique, puisqu'il faut rééquilibrer le rapport oméga 3/oméga 6 de l'alimentation, et que la seule manière de le faire est la ration herbe ou du lin. Sous la pression de la santé publique, les opérateurs de la viande vont demander plus de ration herbe, mais on est limité d'autant que jusqu'à présent la politique agricole européenne n'a pas été très favorable à l'herbe* », résume Marc Benoît.

Sur le site de défrichage de Saulxures

Visite ensuite du site de défrichage de Saulxures et Bourg-Bruche où la démarche paysagère engagée dans la vallée de la Climontaine et en fond de la vallée consiste à passer d'un état

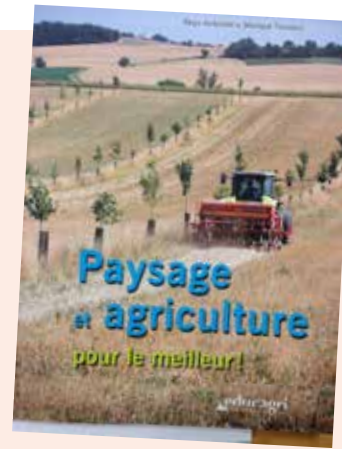
En livre de poche

L'agronome Régis Ambroise et la philosophe Odile Marcel proposent dans cet opuscule des éditions Charles Léopold Mayer d'utiliser le paysage comme fil conducteur pour imaginer le monde de l'après-pétrole. Après avoir posé les bases des principes paysagers, ils formulent onze propositions pour des territoires durables et harmonieux à l'adresse des acteurs des territoires, urbanistes, enseignants, agriculteurs, collectivités, décideurs politiques. Un ouvrage riche en exemples.



Pour approfondir

Régis Ambroise et Monique Toublanc, experts reconnus, apportent des réponses aux questions que se pose le monde agricole sur sa contribution au développement durable. À la fois satisfaire les besoins en matières agricoles, limiter les risques écologiques et partager l'espace pour mieux vivre ensemble. Ils proposent le paysage comme fil conducteur permettant aux acteurs des territoires de se rassembler, de bien distinguer le possible du souhaitable dans les aspirations environnementales. Un livre fait de témoignages d'expériences menées par des agriculteurs, agronomes, paysagistes, associations... pour « *avancer vers des systèmes de production plus agroécologiques, aménager l'espace agricole afin qu'il contribue à un développement durable et harmonieux des territoires* ».



de sapinières à une « prairie » à haute valeur agronomique. Les agriculteurs sont demandeurs de prés de fauche. Le site comprend 82 propriétaires. Bien que productives, les zones ont été abandonnées après-guerre. Une première dizaine d'hectares de sapinière est déboisée, mais les alnaies sont préservées. Cinq intercommunalités dans le Massif des Vosges ont entrepris la même dynamique de reconquête d'espaces au profit de l'agriculture. Mais nombreux sont les paysages qui restent à ouvrir.

DL

Valeur écologique et agronomique en moyenne montagne

Les espaces reconquis demandent cependant du temps pour recouvrer une bonne valeur agronomique, explique Stéphane David, de l'Adar de la montagne. « *Repartir sur de la prairie naturelle est délicat surtout avec seulement du fumier ou du lisier. Les parcelles forestières récupérées sur les AFP reçoivent un chaulage, un apport massif de fumier pour la matière organique et un semis. La valeur agronomique des fourrages sur les prairies permanentes naturelles dépend essentiellement de la date de fauche. Entre début et fin juin, on passe de 0,90 à 0,65 UF. La chute en protéines est importante. Et nous en manquons ici en montagne. Il faudrait implanter des légumineuses. La question est de savoir si ces fumures de fond sont rentables pour l'agriculteur. En simmental, on se situe à 5 000 litres de moyenne, soit 300 000 l pour 120 ha, sur le massif* ». Notre chance est que la diversité floristique ici en montagne ne va pas à l'encontre de la valeur agronomique, souligne Jean-Sébastien Laumond. Rappelant que ces prairies à diversité floristique présentent également des valeurs patrimoniales, faunistiques et mellifères.

RAGT SEMENCES



DISPONIBILITÉ **AB** **RGT LEXXTOUR** stressless H₂O
La preuve c'est nous !*

www.ragt-semences.com
RAGT Semences • Rue Emile Singla • 12000 Rodez
RCS Rodez 431 899 756 • SAS au capital de 43 475 010 €

Toutes les informations en flashant le code ou sur le site internet
www.rgtlexxtour.com